

	COMPTE RENDU DE REUNION	Date : Mardi 21 Mars 2023
	SERVICE : CONSEIL DE VIE SOCIALE	Numéro du compte rendu : 1 Rapporteur : Audrey PITHON

PRÉSENTS :

- Mme GOURDON Marie-Thérèse,
- Mr DELAUNAY Gérard,
- Mme BANCHERAULT Gilberte,
- Mme ANGEBAULT Marie-Paule,
- Mr MAUGET Henri,
- Mme GRATON Roselyne,
- Mme MARTIN Dominique,
- Mme ONILLON Marie-Line,
- Mme MAILLARD Sandrine,
- Mme VINCENT Sonia,
- Mme GATE Marie-Line,
- Mme PITHON Audrey,
- Mme ROYER Stéphanie,
- Mme DOUCHET Nathalie,
- Mme VIAULT Mathilde,
- Mr POIRIER Jean-François.

ABSENTS :

- Mme DUPE Nathalie,
- Mme DILE Annabelle.

A l'ordre du jour :

- 1 – Fiches d'évènements indésirables,
- 2 – Arrivée de Mme Mathilde VIAULT,
- 3 – CPOM,
- 4 – Plan d'Investissement au Quotidien (PAI),
- 5 – Questions diverses.

Nous accueillons Mme MAILLARD Sandrine en tant que membre famille : bienvenue à elle.

1 – Fiches d'évènements indésirables

Vous trouverez en pièce-jointe le récapitulatif des [fiches d'EVI](#) depuis la dernière réunion soit le 04/10/2022 avec les conséquences et les actions mises en place pour éviter ces évènements.

Ci-dessous, quelques compléments d'informations :

Circuit du médicament

La nouvelle organisation pour la distribution des médicaments le matin est en cours de test.

Matériel

En ce qui concerne la fuite dans le couloir de la Source, la cause a été décelée. En effet, des travaux sur le toit plat de la Source doivent être fait. Cependant, le devis reçu s'élève à 70 000 euros. Nous devons donc bien réfléchir à la meilleure solution sur le long terme : soit on valide le devis et les réparations se font au risque que le même souci se présente dans les années futures ou soit nous étudions la possibilité de refaire le toit avec une charpente et voir pour la pose de panneaux photovoltaïques, cela nécessite cependant un permis de construire, ce qui rend la durée des travaux plus importante. Mr Jean-François Poirier indique que pour le moment, une bâche a été posée pour éviter que d'autres dégâts se produisent. Cette « réparation de fortune » convient pour le moment, ce qui nous laisse le temps à la réflexion pour trouver la meilleure solution.

Déchets ménagers

Mr Poirier souhaite préciser que le souci du ramassage des containers a eu lieu car actuellement nous avons 2,5 ETP des équipes techniques en arrêt de travail ce qui engendre une charge de travail importante pour ceux en poste.

Agression / violence

A ce sujet, il paraît important d'expliquer les difficultés actuelles du quartier de l'Instant.

En effet, avec les épidémies de Grippe et de Covid du début d'année, le CHU d'Angers et l'ARS ont demandé aux EHPAD d'entrer de nouveaux résidents afin de libérer des lits dans leurs unités. C'est ainsi, que nous nous sommes retrouvés à accueillir un nouveau résident sur ce quartier qui dépend plus d'une unité psychiatrique que d'un EHPAD. Cependant, maintenant qu'il est arrivé dans notre établissement, il est très compliqué de trouver une place ailleurs, dans une unité plus adaptée.

De plus, nous nous sommes vus également faire entrer une résidente qui pose les mêmes problématiques car l'établissement qui s'occupait de celle-ci a occulté de nous communiquer une bonne partie du dossier médical.

C'est ainsi que le quartier de l'Instant se retrouve dans une situation compliquée avec deux profils psychiatriques dont un qui peut être parfois violent lorsqu'il est dans ses délires. Cela engendre une souffrance du personnel qui ne sait pas toujours comment réagir face à certaine situation.

Mr Poirier indique que dans l'immédiat, pour stabiliser cette situation, le choix a été fait de ne plus faire de nouvelle entrée dans cette unité pour le moment afin que chacun trouve ses repères et un certain équilibre et de former en parallèle deux salariés de ce quartier à ces troubles cognitifs.

2 – Arrivée de Mme Mathilde VIAULT

Nous souhaitons la bienvenue à Mathilde VIAULT, arrivée début mars 2023, sur le poste d'infirmière coordinatrice.

Mathilde se présente : diplômée depuis 2007 en tant qu'infirmière, elle a travaillé principalement dans des EHPAD ou en tant que libérale. Elle revient de l'île de la Réunion où elle a vécu 13 années. Elle prend ses marques dans l'établissement, elle redécouvre les cultures locales.

Depuis son arrivée, elle indique avoir rencontré chaque soignant pour apprendre à les connaître et se présenter. Voilà les projets en cours et/ou en prévisions :

- Accueil des stagiaires,
- Rencontre des résidents et des familles qui les souhaitent,
- Gestion des plannings,
- Admissions avec remise en place des visites à domicile,
- Inventaires du matériel,
- Rencontres des intervenants extérieurs et fournisseurs,
- Elaboration du projet personnalisé,
- ...

Mme Dominique MARTIN, membre famille, regrette qu'un mail n'est pas été envoyé pour faire part du départ de Mr Gaëtan Bouvet et de l'arrivée de Mme Mathilde Viault. Mr Poirier est d'accord, nous sommes dans nos tâches quotidiennes et ne prenons pas toujours le temps « de lever la tête ». Il n'est jamais trop tard, nous le ferons d'ici la fin de semaine !

Mathilde VIAULT précise également que sa porte est ouverte et qu'il ne faut pas hésiter à aller la voir et/ou à fixer rendez-vous avec elle par le biais d'Audrey, service administratif, pour pouvoir échanger sur différents sujets que vous souhaitez : que ce soit en rapport avec votre parent résident à la maison de retraite et/ou au fonctionnement de l'EHPAD.

3 – CPOM

Qu'est-ce qu'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ?

Un CPOM est un contrat signé pour 5 ans qui s'applique à l'ensemble des EHPAD d'un même gestionnaire sur un même département.

L'objectif de ce contrat est de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers d'EHPAD. Pour cela, et préalablement à la signature d'un CPOM, les parties au contrat devront procéder à une évaluation de la perte d'autonomie ainsi qu'à une évaluation des besoins en soins. Ce travail en amont est nécessaire pour clarifier et mieux structurer l'offre médico-sociale proposée aux usagers.

Pour rappel, le CPOM va remplacer notre convention tripartite. A la différence de la convention tripartite qui était signée tous les 5 ans, le CPOM est réévalué tous les ans.

Pour rappel, constat est fait que les objectifs fixés dans ce contrat sont déjà des pratiques que nous réalisons, à savoir :

- Accueil de Jour distinct de l'EHPAD (à ce sujet, les travaux sont terminés, le gaz est branché, reste plus qu'à monter la cuisine et meubler la maison puis visite de sécurité et ouverture de ce nouveau lieu),
- Télémédecine à continuer.
- EHPAD au centre du village. C'est le cas pour nous, nous privilégions les échanges avec l'école, nous allons à la bibliothèque ...
- Infirmière de nuit partagée dans les EHPAD : cela paraît compliqué à mettre en place.

A ce jour, nous sommes dans l'attente de la signature de ce CPOM.

Pour le moment, nous n'avons pas réussi à négocier plus avec ce nouveau CPOM mis à part un soutien financier complémentaire de l'ARS pour les formations en apprentissage mais nous pourrions faire une nouvelle demande l'année prochaine à la différence de la convention tripartite.

4 – Plan d'Investissement du Quotidien (PAI)

Comme l'année dernière, la CNSA renouvelle l'appel à projet, avec réponse avant le 30 octobre 2022, et subventionnerais à hauteur de 27 508 euros des investissements destinés à « apporter des améliorations concrètes et rapides au bénéfice des professionnels et des résidents ». Après avoir consulté les professionnels, M. Poirier indique que nous allons réaliser les investissements suivants :

- Un lit douche côté EHPAD,
- Un siège de douche pour le quartier de l'Instant,
- Équipement de toutes les chambres de stations de charge pour les rails,
- Une autolaveuse pour le service Hygiène des Locaux,
- Un store banne pour la terrasse extérieure côté salle d'activité,
- Installation de film de protection solaire sur les vitres côté Instant.

5 – Questions diverses

➤ Formation du personnel

Un membre famille demande si les salariés réalisent des formations ?

Mr Jean-François Poirier indique que chaque année un plan de formation est réalisé avec :

- 1) Les formations obligatoires types mises à niveau des gestes d'urgences, formations incendies.
- 2) Les formations qui ont lieu sur site avec plusieurs salariés. Récemment, il a été réalisé la formation Montessori qui a été très appréciée des salariés. Elle va donc être reconduite pour un nouveau groupe cette année.
- 3) Les formations sur demandes individuelles tels que l'aromathérapie, prise en soin corporel...

Nous avons aussi plusieurs salariés qui réalisent des formations longues telles que :

- Une aide-soignante qui réalise l'école d'infirmière durant 3 années hors de l'établissement,
- Une salariée « agent de soins » qui réalise une formation de huit mois en interne pour devenir « aide-soignante »,
- Un professionnel du quartier de l'Instant qui réalise une formation pour se spécialiser dans la gérontologie (ASG).

Stéphanie Royer, membre salarié, indique qu'il est important de réaliser des formations et/ou d'accueillir des stagiaires pour pouvoir se remettre en question sur son travail.

Les salariés pour lesquels vous payez la formation ont-ils une obligation de rester dans l'établissement sur une certaine durée en contrepartie ?

Nous n'avons pas le droit d'imposer cette obligation donc non. Cependant, si nous voulons recruter, il faut former et prendre des stagiaires pour faire connaître notre établissement et donner envie à ces personnes de postuler dans notre établissement par la suite ...

➤ Stabilité du personnel

Un membre famille demande si les effectifs sont plus stables ?

Comme pour tous les secteurs d'activités, nous connaissons des problématiques, voilà un exemple de la semaine : « un professionnel ne s'est pas présenté à son poste de nuit à l'heure de l'embauche », il a donc fallu s'organiser pour pallier à cette absence.

Mr Poirier est conscient qu'il a la chance d'avoir « un noyau de titulaire » sérieux et bienveillant qui propose en dernières minutes de se remplacer lorsqu'il y a besoin. Merci à elles.

Actuellement, nous avons 3 postes d'aide-soignante non pourvus et ce depuis quelques temps : n'hésitez pas à en parler autour de vous et à promouvoir notre établissement

Nous pouvons également compter sur un réseau d'intérimaires qui vient régulièrement et qui connaît bien l'établissement.

Mais effectivement, nous constatons qu'un ou deux professionnels moins consciencieux peuvent mettre en difficultés toute une organisation (*et nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas forcément de jeune professionnel*).

➤ Chambres « gelées »

Un membre famille demande si l'établissement continue de geler 5 chambres ?

Mr Jean-François Poirier indique que oui tant que la situation est toujours sur le « fil » au niveau des salariés. Les objectifs étant de prendre soin correctement de nos résidents en place et de ne pas épuiser notre personnel compétent.

➤ Communication de l'établissement

Mme Sandrine Maillard, nouvelle membre famille du CVS, a souhaité intégrer le CVS pour comprendre le fonctionnement de l'établissement. En effet, sa tante est entrée dans notre établissement dans des conditions particulières et ce durant le Covid. Elle n'a eu que très peu d'éléments sur l'organisation de la maison de retraite, les activités organisées, les prestataires extérieures qui interviennent, les bénévoles présents ...

Mme Dominique Martin propose un système de « parrainage » par une autre famille lors d'une nouvelle entrée pour avoir toutes les informations et pouvoir échanger car l'entrée en EHPAD reste une étape dans la vie d'un futur résident et de ses proches.

Au sujet de la communication, Mme Onillon indique qu'il est parfois compliqué de savoir ce que fait son parent ou non lorsque celui-ci peut présenter des troubles de repérage dans le temps ou autres pathologies ... Elle propose d'avoir un référent. Mathilde Viault indique que le manque de personnel actuel ne permet pas de remettre cela en place mais qu'effectivement c'est une solution. **En attendant, elle propose de faire ce relais, il ne faut pas hésiter à la solliciter.**

➤ Scandale ORPEA

Suite au scandale, Mr Poirier indique que 200 contrôleurs ont été recrutés afin de contrôler l'ensemble des établissements de France soit sur site ou sur pièces. Ce contrôle a été fait sur pièces dans notre EHPAD courant février 2023. Nous avons 15 jours pour déposer l'ensemble des pièces demandées sur les 80 questions posées. Ces réponses sont en cours d'analyse, nous attendons une réponse prochainement.

➤ Tarifs de l'établissement

Comme chaque 1^{er} avril, les tarifs de l'établissement doivent être revus. Mr Poirier souhaite prévenir que ce soir a lieu un conseil d'administration à ce sujet. Il indique que depuis 2019, les tarifs de notre établissement ont augmenté de seulement 3 % contre 14 % d'inflation générale. Depuis un an, les augmentations que nous connaissons toutes et tous (alimentaires, des énergies, augmentation de la valeur du point des salariés au 01/01/2023 ...) vont nous obliger à revoir notre tarification et l'augmenter d'une manière plus importante que ces 4 dernières années. Nous vous tiendrons informé prochainement de la décision prise. Dans tous les cas, sachez que notre établissement reste et restera dans la moyenne basse des maisons de retraite des alentours.

➤ Mobilier quartier de l'Instant

Mr Poirier souhaite informer que les chambres du quartier de l'Instant vont être équipées en mobilier (bureau avec chaise, table de chevet et un fauteuil) et que les meubles de la salle à manger et salle de pause vont être remplacés. La livraison est prévue le jeudi 30 mars 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

La prochaine réunion est fixée au mardi 13 juin 2023 à 15h30.

Roselyne GRATON
Présidente du Conseil de Vie Sociale.



Aux membres du Conseil de la Vie Sociale

Au Pin-en-Mauges,
Le 3 mars 2023

Mesdames, Messieurs,

En votre qualité de membre du Conseil de Vie Sociale de la Maison de Retraite « Notre Dame de Bon-Secours » du Pin en Mauges, je vous invite à une réunion :

Le Mardi 21 mars 2023 à 15h30
Salle à manger à la maison de retraite

Ordre du jour arrêté conjointement avec la Direction :

- 1 – Fiches d'évènements indésirables,
- 2 – Arrivée de Mme Mathilde VIAULT,
- 3 – CPOM,
- 4 – Plan d'Investissement du Quotidien (PAI),
- 5 - Questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Roselyne GRATON
Présidente du Conseil de Vie Sociale.



CVS du 21/03/2023

Synthèse des événements indésirables déclarés depuis le dernier CVS (04/10/2022)

27 fiches

TYPES	SYNTHESES	ACTIONS
Circuit du médicament (2)	Erreur dans la distribution lors du petit-déjeuner : médicaments d'un résident mis sur le plateau petit déjeuner d'une résidente aux Alizés. Risque d'hypotension.	Appel médecin traitant, cadre informé, salariée rencontrée pour analyse de l'évènement et surveillance TA. Famille prévenue. ⇒ Etat des lieux du circuit du médicament infirmières /cadre de santé / qualicienne avec propositions d'actions pour sécuriser davantage la distribution.
	Une résidente a eu 2 fois la vaccination Anticovid et antigrippal par deux IDE sur 2 jours consécutifs.	Appel centre antipoison pour la conduite à tenir. Surveillance renforcée (effets secondaires, température 3*/jour, de tout changement dans son état de santé...). Résidente, famille et cadre de santé informés. Transmission OSIRIS effectuée. Mail et appel téléphonique des enfants. L'EI fait suite à une erreur de communication sur les résidents à vacciner. 2 listes différentes ont été imprimées. La traçabilité de la vaccination de la résidente avait bien été faite dans OSIRIS la veille de l'évènement.
Matériel (6)	Encombrement salle d'activités (cartons)	Cartons pour les décorations de Noël. Espace de rangement très restreint pour l'animation. ⇒ Espace de rangement supplémentaire à prévoir (piste : espace libéré suite au déménagement de l'accueil de jour ?)
	Fuite dans le couloir de La Source depuis 2 semaines et dans le salon. Plainte de famille ne comprenant pas que ce ne soit pas réparé.	⇒ Attente intervention de la société pour recherche de la cause de la fuite le 23/11 (délais d'intervention ne dépend pas de l'établissement). Problème lié au toit plat.
	Odeur de brûlé dans la salle d'animation : plaque de cuisson allumée et brûlante avec risque pour les résidents.	Cette plaque étant peu utilisée, elle a été mise hors service (armoires électriques) depuis. Il faudra faire une demande au service technique pour l'utiliser. Il pourra selon l'utilisation être envisagé une plaque à induction limitant les risques de brûlures
	Porte de la salle d'animation retrouvée grande ouverte à 18h45 sans conséquence car les résidents étaient en salle à manger.	Risque connu, la porte étant une issue de secours il n'est pas possible de la fermer de l'intérieur ou de la camoufler. Vigilance pour les veilleurs.
	Demande d'une AS de l'Instant au service technique d'installer une allonge de lit pour un résident. N'ayant pas ce	Le cadre de santé avait demandé au service technique de retirer le pied de lit car le positionnement du résident imposait une

	<p>module au sein de l'établissement, demande faite auprès du prestataire OXYPHARM.</p> <p>Lors de l'intervention du prestataire pour une autre prestation celui-ci n'avait pas connaissance de la demande. Interrogation du service technique que le pied du lit soit enlevé (lit en location). Résident retrouvé en mauvaise posture / risque de chute.</p>	<p>rallonge et OXYPHARM n'avait pas de rallonge pour ce modèle de lit.</p> <p>Par la suite une allonge de lit a pu être installée pour le résident.</p>
	<p>A 19h45, un visiteur a appuyé sur le boitier vert pour sortir (déclencheur manuel d'ouverture d'urgence des portes)</p>	<p>Réarmement du boitier.</p> <p>Le COPIL rapporte également un problème quand il pleut, le détecteur fonctionne mal et la porte reste alors ouverte. Des actions ont été faites par le service technique et le problème remonté au prestataire mais problème non résolu aujourd'hui.</p>
Circuit des repas (2)	<p>« Petite » fausse route d'une résidente en entrée mixée : olives présentes.</p>	<p>⇒ Rappels au service restauration des risques. Formation à renouveler.</p>
	<p>A l'arrivée du salarié du service restauration à 17h45 un des chariots du goûter n'était pas débarrassé : est resté à l'entrée de la cuisine avec yaourts et briques de jus non remis au frigo.</p>	<p>Produits jetés.</p>
Circuit du linge (2)	<p>Sac de vêtements sales et souillés au retour du résident d'hospitalisation du CH un vendredi.</p>	<p>Le linge ne sera pris en charge que lundi par la lingerie.</p> <p>Evenement qui ne dépend pas de nous.</p>
	<p>Crayons restés dans les poches dans les tenues du personnel : 23 tenues pleines de crayon.</p>	<p>Vigilance.</p>
Panne informatique (2)	<p>Depuis la mise à jour informatique du logiciel de prescription : ralentissement et impossibilité d'imprimer depuis le bureau.</p>	<p>⇒ Installation de la fibre dédiée à l'EHPAD (janvier 2023)- avec continuité de service en cas de coupure assurée par une antenne 4G. Devrait permettre d'améliorer les accès et la fluidité des connexions.</p>
	<p>Problématique d'utilisation de la télémédecine : connexion impossible, télémédecine annulée pour 4 résidents.</p>	
Rigueur professionnelle (1)	<p>Une résidente descendue vers 15h45 n'avait qu'un plaid posé sur les jambes.</p>	<p>Remplaçante concernée interpellée : la résidente s'est souillée et une titulaire lui avait dit dans une situation similaire de ne pas remettre de pantalon puisqu'elle allait se coucher, or ici ce n'était pas le même horaire. Vigilance pour la dignité des personnes.</p>
Autre (1)	<p>Retour d'hospitalisation d'un résident sans chaussure ni pantalon et avec un slip souillé (pantalon et sur-chaussures d'hospitalisation). Evènement qui s'est produit également antérieurement avec une autre résidente.</p>	<p>Les 2 remplaçantes présentes ont fait de leur mieux pour gérer la situation : le résident est parti sans chausson (oubli) et avec une tenue de rechange mais sans pantalon car il n'y en avait pas en chambre. Il ne porte pas de protection habituellement.</p>

		<p>⇒ Mise à jour et diffusion des protocoles hospitalisation :</p> <p>« Transfert aux urgences jour et nuit » : ajout "Tracer le transfert sur OSIRIS et le nom de la personne prévenue. Si l'hospitalisation est prolongée, lors de l'appel à la personne référente : pensez à préciser la nécessité d'apporter une valise à son parent".</p> <p>« hospitalisation programmée » : « Préparer la valise ou sac du résident et le nécessaire de toilette » avec le détail du contenu type.</p> <p>Ces protocoles sont affichés dans les salle de soins et à la plaque tournante et à disposition dans le classeur rouge protocoles soins à la plaque tournante.</p>
Chutes (2)	2 El concernaient des déclarations de chutes de résidents sans gravité pour eux.	<p>Les chutes sont à déclarer via OSIRIS (Ecran Bilan Mesure / suivi de chute) + transmission ciblée pour le suivi.</p> <p>⇒ Le protocole « conduite à tenir en cas de chutes » en cours de mise à jour (intitulés des cibles en cours de mise à jour pour les simplifier)</p>
Déchets ménagers (1)	Pas de ramassage des containers poubelles dès le passage du prestataire suite à l'absence du service technique sur site (suite modification présences des agents) : présence de déchets de la population dans nos containers.	Passage les jeudis soir du service technique de l'Institut
Communication inter-services (3)	<p>Produits pris dans le local produits entretien sans prévenir la gouvernante.</p> <p>Animation dans la salle de restauration non libérée pour 16h30 comme convenu. L'équipe HL a du décaler sa tâche de travail / sa pause pour que la salle de restauration soit prête pour le repas du soir.</p> <p>En salle de restauration un après-midi, le couvert était remis pour le repas du soir, dans cette salle un poney , un chien, des résidents et personnel de l'instant et les accompagnateurs des animaux. Le poney a fait ses besoins dans la salle à manger.</p>	<p>Information des personnes concernées.</p> <p>Organisation à revoir avec le service animation pour que la salle puisse être libérée à 16h30. Place limitée pour l'animation.</p>
Plainte, réclamation (2)	Nièce d'une résidente indique dimanche 15/01 matin que sa tante est restée 1h00 sur les WC. La résidente a appelé à plusieurs reprises sur son médaillon + sonnette WC.	Des acquitteurs défectueux changés en nov 2022, revoir si depuis d'autres sont défectueux. Un test sera fait pour « traduire » les termes dans le logiciel de traçabilité des appels (APPEL, Rappel appel, transfert appel) + contrôle régulier. Voir salarié(s) présent(s).

	<p>Vérif. sur le logiciel : elle a attendu 1h20 avant d'être acquitté et 50 minutes également l'a-m.</p> <p>Mail en date du 7/11 : plainte d'une famille concernant l'entrée de leur maman à l'EHPAD. Entrée précipitée malgré plusieurs faits où leur mère a pu exprimer ne pas être prête pour entrer à l'EHPAD (en entretien pour une éventuelle inscription, à la visite au domicile, à l'invitation de boire un café à l'EHPAD et de visiter sa future ch.). La famille nous faisant confiance, elle a annulé toutes les aides qui avaient été mises en place (portage et aide aux repas, passage des infirmières).</p> <p>Le jour de l'arrivée, elle refusait catégoriquement de suivre ses 4 enfants à l'EHPAD. Une des filles nous a donc contacté pour nous en informer. Nous lui avons répondu de ne pas s'inquiéter que quelqu'un serait là à leur arrivée pour épauler.</p> <p>A son arrivée, elle n'a pas voulu rester. Nous avons donc respecté sa volonté. La famille se plaint de la non prise en compte du refus avant l'arrivée, et de ne pas leur avoir expliqué la loi en cas d'opposition manifeste de la personne concernée. Pour eux nous aurions dû retarder voire annuler son entrée en amont.</p>	<p>Des rappels en réunions institutionnelles pour le personnel.</p> <p>⇒ Echanges direction famille ⇒ Etude en CVS</p>
<p>Agression / violence (2)</p>	<p>La salariée s'occupait d'une résidente quand un résident à l'Instant s'est rapproché d'elle et lui a violemment donné un coup de "boule" au niveau du nez. Douleurs au nez, œdème, peur et traumatisme.</p> <p>Résident de l'Instant retrouvé en salle à manger</p>	<p>⇒ Modification du traitement du résident ⇒ Participation à une formation en avril 2023 pour deux professionnels</p> <p>L'équipe de l'UMIGP - Unité mobile intersectorielle de géronto-psychiatrie est intervenue pour plusieurs résidents. Attente retours.</p> <p>⇒ Attente pièce pour réparation porte UPAD</p>
<p>Prestataire extérieur / fournisseur (1)</p>	<p>Le 8 mars les journaux ont été déposés au sol à l'entrée et il pleuvait : plusieurs journaux trempés et illisibles veilleuses de nuit</p>	<p>⇒ Si l'évènement se reproduit une information au livreur sera faite.</p>